

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2017

Etaient présents : **Jean-Yves SIGAUD, Vicente GASPAR DOS SANTOS, Jean François PIZZABALLA, Sandrine DEBELS, Marie Josèphe AYASSE, Philippe GIRAUD-MOINE, Nicole PEIX**

Pouvoir : **Dominique BAYLE-ROSTAN donne pouvoir à Jean-Yves SIGAUD, Alette de WYNDT donne pouvoir à Nicole PEIX, Olivier ROSSIT donne pouvoir à Jean-François PIZZABALLA ;**

Absent : **Jean Baptiste PEI-TRONCHI**

Secrétaire de séance : **Marie Josèphe AYASSE**

Approbation à l'unanimité du compte rendu des dernier conseil municipal du 12/09/2017.

Monsieur le Maire demande à ce que 2 délibérations soient rajoutées : l'autorisation de signature de la convention de servitudes avec le SDE 04 et la reprise de la délibération n° 2017-08-02-004 du 02/08/2017 concernant le Projet NATURA 2000.

Les membres du conseil municipal présents acceptent le rajout de ces 2 délibérations.

### **Délibération n° 1 : Travaux du relais téléphonie mobile. Choix de l'entreprise, mission AMO/MOE.**

Monsieur le Maire rapporte les propos de la réunion du 14 septembre à laquelle il a assisté concernant la maîtrise d'œuvre de ce projet. Le SMO peut le faire mais il faut qu'il soit saisi par le Président du Conseil Départemental. Cette procédure peut être plus longue car la décision n'interviendra que fin novembre au risque de perdre la subvention. Si c'est la mairie qui pilote, on peut gagner du temps. Un rétro planning est en cours d'étude pour voir sa faisabilité, on attend la réponse.

Monsieur le Maire propose les résultats de la consultation d'un cabinet pour une mission d'AMO/MOE afin d'avancer dans la préparation du dossier à savoir :

- La procédure administrative DP ou PC
- L'étude de sol et le dimensionnement des fondations.
- L'APS et le chiffrage
- Le suivi de chantier et conformité finale.

3 entreprises ont été consultées, une a répondu négativement et 2 ont fait une offre, la Société Tactis et la Société Axians. Le choix se porte sur l'offre de la Société AXIANS

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et des représentés accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la proposition de prix pour un montant de 12 500 € HT avec l'Entreprise Axians ainsi que tous autres documents afférents à ces travaux.

### **Délibération n° 2 : Travaux du relais téléphonie mobile. Signature de la convention de servitudes.**

Monsieur le Maire rappelle les travaux de construction du relais de téléphonie mobile et dans le cadre de la construction de l'alimentation électrique du pylône il a lieu de consentir au SDE04 les droits de passage sur les terrains communaux.

Ces droits de servitudes et droits et obligations du propriétaire sont prévus dans une convention qui est conclue à titre gratuit entre les 2 parties.

Le Maire donne lecture de la convention et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et des représentés accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention de servitudes avec le SDE 04

### **Délibération n° 3 : Projet de contrat Natura 2000**

Cette délibération remplace et annule celle prise le 02 août 2017 pour une erreur matérielle dans le montant de la subvention

Il faut préciser les montants suivants ci-dessous qui ne l'était pas dans la précédente délibération au dernier alinéa.

*M. le Maire propose la signature du contrat tel qu'il est proposé au conseil municipal sur la base d'un montant de 9 590,00 € pour l'engagement de 79 tiges disséminées sur l'ensemble des 2 parcelles (7 050,00 €), et un ilot de 1,27 ha (2 540,00 €) situé sur la parcelle 8.*

*La commune, en tant que collectivité territoriale, étant soumise à la règle sur une part d'autofinancement obligatoire de 20% sur les investissements, le montant effectif de la subvention sera de 7 672,00 €.*

Après cette présentation, le conseil municipal à l'unanimité des présents et des représentés accepte cette modification.

### **Informations diverses**

- Inauguration de la salle des sports et des travaux de l'avenue de la Marine reculée au 13/10.
- Suite au commencement des travaux du parking du cimetière, l'ancien corbillard est stocké au Forest loin, des habitants souhaiteraient les rénover.
- Suite à la modification des horaires de levée du courrier et des perturbations que cela entraînent depuis quelques jours, la Poste a été questionnée.
- Un camion d'enrobé supplémentaire en septembre pour remettre en état la piste du Bois noir, et sur la route du Forest Loin.

La séance est levée à 19h